

interdépendance générationnelle, interdépendance homme-nature et interdépendance croissante de l'humanité tout entière.

Pour la CGT, il ne s'agit pas seulement de défendre notre niveau de vie, nos emplois et nos systèmes de protection sociale mais d'œuvrer de manière solidaire, à leur développement partout dans le monde.

Pour changer le cours de la mondialisation

Pour changer le cours de la mondialisation, en faire une opportunité de développement pour tous et un nouvel espace de conquêtes, la CGT entend promouvoir trois priorités :

– assurer la paix et la sécurité en mobilisant les salariés pour imposer le désarmement, éliminer les armes de destructions massives et nucléaires et obtenir des négociations permettant d'aboutir, dans tous les conflits et notamment au Proche et Moyen Orient, à des accords politiques assurant une paix juste et durable ;

– imposer le respect effectif des droits fondamentaux des travailleurs dans l'ensemble des pays du monde en intégrant cette exigence aux politiques des institutions financières internationales, de l'OMC et dans toutes les négociations bilatérales ou multilatérales impliquant l'Union européenne ;

– lutter contre la pauvreté en mettant en œuvre les objectifs du millénaire fixés par l'ONU. La France doit très rapidement consacrer 0,7 % de son Pib à l'aide publique au développement et à nuler la dette des pays du Sud en exigeant qu'ils respectent les droits humains et orientent les ressources nouvelles vers des investissements sociaux.

La création de la Confédération syndicale internationale (CSI) à laquelle la CGT est adhérente constitue une aide pour impulser les actions nécessaires à la mise en œuvre de politiques nouvelles. Elle permet au syndicalisme de peser de manière nouvelle et avec plus d'efficacité dans les enjeux mondiaux.

Les sept dangers du FN

Tout en cherchant à se donner une image proche du peuple, le FN développe une doctrine économique et sociale qui sert les objectifs du Medef. Son programme comporte sept dangers.

1// La remise en cause des acquis sociaux

Défenseur des « patrons entrepreneurs », le FN entend « supprimer les contraintes administratives et fiscales superficielles qui pèsent sur la création d'entreprise et l'embauche ». Le code du travail fait assurément partie des contraintes aux yeux d'un FN favorable à la flexibilité du travail, qui s'oppose aux 35 heures et qui juge « désuet » le droit de grève.

2// La mise en opposition des salariés des secteurs privé et public

Pour mieux s'en prendre aux droits sociaux, le FN jette l'opprobre sur les « agents du public qui bénéficient de privilèges exorbitants ». Cela s'est encore vérifié sur le dossier des retraites alors que son président s'oppose à la retraite à 60 ans pour abaisser les droits de tous les salariés du public comme du privé. Il se prononce pour le développement de formes caritatives de solidarité et la création d'institutions sociales à caractère privé, des concurrentes à la Sécu.

3// Un discours ségrégationniste pour masquer les vraies causes du chômage

Le FN préconise d'instaurer une « préférence nationale » sur le marché du travail. « Il faut qu'à compétences égales, les emplois soient réservés prioritairement à nos compatriotes ». Ce principe est à l'origine d'une proposition d'impôt sur l'emploi des travailleurs immigrés ou encore de droits sociaux différenciés pour les immigrés. Chômage, déficit de la Sécu, pour le FN, c'est toujours la faute de l'immigré.

4// Moins pour les ménages à revenus modestes et des cadeaux aux riches

En matière de fiscalité, les mesures préconisées par le FN sont particulièrement régressives. Il promet aux riches et aux entrepri-

ses : une réduction de l'impôt sur le revenu, la réduction des droits de succession, la réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune avant sa suppression, la suppression des prélèvements sur les plus-values boursières, la baisse de l'impôt sur les sociétés et la suppression de la taxe professionnelle. Autant de cadeaux que le FN propose de faire supporter aux plus modestes par le biais d'une augmentation de la TVA ou des droits de douanes. Et par des coupes sombres dans l'emploi public.

5// Un repli national qui menace l'emploi

Pour le FN, les gouvernements successifs « ont bradé la souveraineté nationale à l'Europe de Maastricht, ouvrant le pays à la déferlante migratoire et à la concurrence sauvage du mondialisme ». Il propose une politique autarcique qui ne peut que provoquer l'appauvrissement de la France et son isolement. La limitation des importations et la hausse des droits de douanes qui pénaliseraient les consommateurs, entraîneraient aussi des mesures de rétorsion de nos partenaires avec des conséquences négatives sur l'emploi.

6// La fin de toute ambition nationale

Un État fort pour le FN est un État sécuritaire, voire policier. Il propose d'accroître les dépenses militaires et sécuritaires et de construire 100 000 nouvelles places de prison. Cet effort se ferait au détriment des dépenses d'avenir : éducation, formation, équipement public.

7// Les femmes au foyer

En matière de famille, le parti d'extrême droite développe une vision pétainiste. Il promet d'instaurer un « salaire parental et un statut juridique pour la mère de famille » pour qu'elle se consacre « à l'éducation des enfants ». Il s'oppose à l'IVG et propose de « réserver les allocations familiales aux familles françaises ».

Cinq ans d'atteintes à la législation sociale

2002. Dès le mois de septembre, le gouvernement Raffarin adopte un projet de loi « relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi » qui prévoit l'assouplissement des 35 heures et l'augmentation du contingent annuel des heures supplémentaires (de 130 heures il passe à 180), l'harmonisation du Smic par étape et, en compensation, l'accélération des exonérations de cotisations sociales à la charge des employeurs sur les bas salaires. Le 19 décembre la loi suspendant le volet anti-licenciement de la loi de modernisation sociale adoptée sous le gouvernement Jospin est définitivement votée.

2003. Le 24 juillet, la loi portant réforme de la retraite, dite loi Fillon, est définitivement adoptée. Elle fait de l'allongement de la durée de cotisation, et de son corollaire la baisse des pensions, la seule variable d'ajustement de notre système de retraite. Et contrairement à ce qu'affirme le gouvernement elle n'en assure nullement la pérennité.

2004. La loi portant réforme de la sécurité sociale est votée durant l'été. Elle augmente la contribution des malades, encadre de manière autoritaire le parcours de soins, accentue l'étatisation du système, exonère les entreprises de tout effort... et ne règle rien.

2005. Le 4 août, le « contrat nouvelles embauches » (CNE), qui autorise le licenciement sans motif durant les deux premières années du contrat, entre en application dans les entreprises de moins de 20 salariés.

2006. Le 16 janvier, Dominique de Villepin annonce la création du « contrat première embauche » (CPE). Applicable aux jeunes de moins de 26 ans dans les entreprises de plus de vingt salariés. Il prévoit, comme le CNE, une période d'essai de deux ans durant laquelle le salarié peut être licencié sans motif. Le 10 avril, après une mobilisation unitaire sans guère de précédent, le Premier ministre sera contraint d'y renoncer.



Élections 2007

Le choix du progrès social

DÉCLARATION DE LA CGT

Les prochaines élections, présidentielles puis législatives, sont des moments importants pour l'expression démocratique des citoyens.

À plusieurs reprises, ouvriers, employés ou cadres, les jeunes comme les retraités, ont fait la démonstration qu'il fallait compter avec leur intervention. Ce fut le cas à l'occasion de précédentes consultations politiques (élections régionales, référendum sur le Traité constitutionnel européen) ou lors de mobilisations syndicales locales ou nationales (contre la réforme des retraites en 2003, la journée de travail gratuit de la Pentecôte, la victoire contre le CPE en 2006).

En ce moment même, de nombreuses mobilisations syndicales, souvent unitaires, visent à obtenir des augmentations de salaires, à empêcher des restructurations, des licenciements qui frappent des dizaines de milliers de salariés dans les grandes ou petites entreprises. Ces mobilisations doivent se poursuivre et s'amplifier. Elles contribuent à ce que les revendications sociales soient au cœur du débat politique.

L'insécurité sociale mine la société française. Elle est d'abord la conséquence de choix économiques et sociaux, mis en œuvre depuis trop d'années. Ces choix, amplifiés ces dernières années, ont favorisé le chômage et la précarité dans l'emploi, la baisse du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités, un déclin de l'industrie, des services publics. Ils ont mis en cause la cohésion sociale et les capacités à répondre aux besoins sociaux.

La France s'illustre aujourd'hui par 7 millions de pauvres, dont 3,2 millions de travailleurs pauvres, par une crise du logement social, des quartiers ghettoïsés, un recul de la protection sociale, un accroissement de la souffrance au travail et de nombreuses discriminations...

Dans la même période, les profits des grands groupes et la rémunération des actionnaires ont largement progressé au détriment du sort fait aux femmes et aux hommes dans la société et l'entreprise.

C'est cette situation qu'il faut changer. C'est la raison pour laquelle il est essentiel, pour la CGT, que la campagne électorale soit l'occasion d'une clarification des projets politiques dans les domaines économiques et sociaux.

Depuis l'élection présidentielle de 2002, les thèses véhiculées par l'extrême droite sont banalisées dans certains discours politiques. En désignant des boucs émissaires, français ou immigrés, il s'agit en fait de masquer qu'une part importante des richesses produites est captée au détriment des salariés, de l'investissement utile et des politiques publiques. Ces idées sont contraires aux intérêts des salariés, aux valeurs du syndicalisme. La CGT les combat, qu'elles viennent de l'extrême droite ou de tout candidat tenté de les relayer.

La CGT alerte sur la volonté du Medef de parvenir, à l'issue des élections, à l'instauration d'un gouvernement totalement acquis à sa vision ultralibérale de la société et de l'économie dont les salariés et leurs libertés seraient les victimes. Les intentions déclarées de plusieurs candidats de s'attaquer au droit constitutionnel de grève dans les entreprises, les administrations et les universités, ainsi qu'à la représentation syndicale, ne relèvent pas du simple débat public. Cela annonce un pouvoir brutal à l'égard de tous ceux qui n'accepteront pas une nouvelle phase dans la mise en pièces du code du travail, des droits sociaux et des libertés fondamentales.

La CGT ne se résout pas à cette perspective. Elle agit pour la justice sociale, pour une société solidaire où la place du travail est revalorisée par la reconnaissance des qualifications et d'un Smic à 1 500 euros bruts tout de suite, où les salariés et leurs représentants se verront reconnaître de nouveaux droits d'intervention pour peser sur les choix de gestion dans les secteurs public et privé. Une société où le salarié n'est pas menacé d'être jeté comme un Kleenex.

C'est le sens du combat de la CGT pour de nouvelles conquêtes économiques et sociales, pour un nouveau statut du travail salarié dont la « sécurité sociale professionnelle », véritable alternative aux licenciements.

Dans les domaines de l'emploi, des conditions de travail, des droits à la retraite comme pour l'accès aux droits fondamentaux en matière de santé, de logement, de transport, d'énergie, d'éducation, de culture... des réformes sont nécessaires et possibles. La CGT a de nombreuses propositions. Elles doivent faire l'objet de réelles négociations.

Pour ce faire, il est urgent d'instaurer de nouvelles règles de représentativité syndicale et le principe de l'accord majoritaire dans les négociations. Les salariés ont un besoin urgent de nouveaux droits sociaux et d'un profond renouvellement de la démocratie sociale et culturelle.

Les salariés et la jeunesse, qui aspirent au progrès social, n'ont pas à accepter les campagnes de culpabilisation de la part des plus fortunés. Ils sont en droit d'attendre une plus juste répartition des richesses et une fiscalité en faveur des revenus du travail, une réorientation de l'utilisation de l'argent public, une réelle ambition sociale dans la construction européenne. Le développement de la recherche, la modernisation des services publics, la promotion du développement

durable, la préservation de l'environnement, la paix sont possibles. La France doit les promouvoir.

C'est dans cet esprit que la CGT agit en coopération avec les syndicalistes en Europe et dans le monde.

Elle intervient sur les enjeux à partir de ses prérogatives de syndicat, de son expérience et de son engagement dans les mobilisations des salariés du public et du privé, pour faire avancer les revendications en France et au plan international. La CGT en tant qu'organisation syndicale indépendante des partis, comme du patronat et du gouvernement, n'a pas à donner de consigne de vote pour ces scrutins.

Les salariés, actifs, retraités ou privés d'emploi, représentent une majorité du corps électoral. Ils ont le plus grand intérêt à intervenir dans les débats et les choix concernant leur avenir. Malgré, parfois, le scepticisme et les déceptions, il ne faut pas laisser au monde des affaires le soin de s'occuper des affaires du monde.

Les élections doivent permettre à chaque citoyen de prendre la parole. La CGT engage les salariés à investir le terrain de la réflexion, de la participation aux échéances politiques et de l'action syndicale. Elle appelle les salariés à se syndiquer plus nombreux pour être en capacité d'assurer eux-mêmes la défense de leurs propres revendications, en toutes circonstances.

Montreuil, le 1^{er} mars 2007

adoptée à l'unanimité de la Commission exécutive de la CGT

<http://www.cgt.fr>



Réalisé par les salariés syndiqués de la presse et les journalistes de la Nouvelle Vie Ouvrière.

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite :

- prendre contact
 me syndiquer

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à la Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.

1 Pour le plein-emploi
Moins de garanties sociales pour plus d'emploi ?

2 Pour une reconnaissance du travail
Travailler plus pour gagner plus ?

3 Pour le droit à la santé et à la retraite
La santé représente-t-elle d'abord un coût ou d'abord un droit fondamental ?

4 Pour une fiscalité plus juste
Faut-il baisser les impôts ou procéder à une réelle réforme fiscale ?

5 Pour des services publics de qualité
Les services publics sont-ils un coût pour la collectivité ou un atout pour répondre aux besoins ?

6 Pour une réelle démocratie sociale
Faut-il limiter le droit de grève, marginaliser les syndicats ou promouvoir la démocratie sociale ?

7 Pour renforcer la dimension sociale de l'Europe
Quelle doit être la finalité de la construction européenne ?

8 Pour un véritable développement durable
Pillage et exploitation, ou respect des hommes dans leur environnement ?

9 Pour changer le cours de la mondialisation
Faut-il subir la mondialisation ou en faire un espace de nouvelles conquêtes ?

Neuf exigences sociales

Pour une transformation solidaire de la société.

Pour le plein-emploi

Moins de garanties pour plus d'emploi ? À n'en pas douter, le concept de « flexisécurité » reste à la mode en cette période préélectorale. S'inspirant du contrat nouvelles embauches ou du feu CPE, certains candidats vantent l'idée d'un contrat unique qui, en facilitant la rupture du contrat de travail, aurait des effets bénéfiques sur l'emploi. Contrairement aux idées reçues, il ne s'agit pas pour le salarié d'accéder à plus de sécurité d'emploi en échange d'une plus grande flexibilité, mais d'accroître encore la précarité du salarié, tout en sécurisant pour l'employeur le recours au licenciement.

À l'opposé de cette logique, la CGT propose la mise en place d'une « sécurité sociale professionnelle », garantissant la pérennité du contrat de travail. Elle constituerait l'un des volets d'un nouveau statut du travail salarié. Il accorderait les droits non plus à l'emploi, mais à la personne du salarié, pour les rendre opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à l'autre.

Des années de politiques économiques et sociales, prônant la précarité pour favoriser l'emploi, ont prouvé leur inefficacité et leur nocivité. Pour rompre avec cette logique, la CGT propose entre autres :

– de mettre les politiques économiques, sociales, fiscales et industrielles en France et en Europe au service d'un objectif de plein-emploi ;

– de remettre à plat les aides publiques aux entreprises pour ne conserver que celles qui ont une réelle efficacité en termes de quantité et de qualité d'emploi ;

– de confier aux salariés de nouveaux pouvoirs d'intervention sur la stratégie des groupes ;

– de réformer les cotisations sociales des entreprises pour prendre en compte

la part des salaires dans la valeur ajoutée et les profits réalisés. Elle se traduirait par une hausse des cotisations pour les entreprises qui usent et abusent de l'emploi précaire ;

– de réformer l'assurance chômage pour lui donner les moyens d'indemniser tous les chômeurs sans exception, y compris les jeunes à la recherche de leur premier emploi ;

– de rompre avec toutes les formes de dérégulation du marché du travail, notamment le travail du dimanche ;

– de rendre pleinement effective la loi sur l'égalité entre hommes et femmes et de faire obstacle à toute tentative de discrimination, quelle qu'en soit l'origine.

Pour une reconnaissance du travail

Travailler plus pour gagner plus ? Le travail, sa valeur, sa place, son rôle dans la construction de la société sont au coeur des débats actuels. Dans les comptes des entreprises, le travail est présenté comme un « coût ». Aussi, le slogan « travailler plus pour gagner plus », repris dans la campagne pourrait paraître alléchant. Particulièrement pour celles et ceux qui ne parviennent pas à joindre les deux bouts ou qui subissent un temps partiel imposé. Il suffirait de vouloir pour pouvoir. Ce serait oublier un peu vite que l'employeur seul décide de l'affectation des heures supplémentaires. Ce serait à coup sûr céder à la tentation patronale d'accroître le temps de travail, d'intensifier les cadences, de réduire encore le « coût » du travail pour encore augmenter les profits.

A contrario, la CGT propose :

– la reconnaissance de la place centrale de l'être humain dans le travail, de ses connaissances, de ses savoir-faire, de sa créativité, afin de pouvoir vivre, maîtri-

ser son avenir et participer au développement de la société ;

– d'augmenter les salaires, de porter immédiatement le Smic à 1 500 euros brut. C'est sur ce socle que devrait être reconstruit l'ensemble des grilles de rémunérations pour reconnaître pleinement les qualifications et offrir de véritables opportunités de promotions ;

– de réorienter les aides publiques pour soutenir les entreprises qui adopteraient des politiques salariales ambitieuses ;

– de responsabiliser les donneurs d'ordre à l'égard de leurs sous-traitants ;

– de poursuivre la marche historique vers une réduction du temps de travail créatrice d'emplois et porteuse de progrès social ;

– de donner à chaque salarié la possibilité d'intervenir sur son travail ;

– de généraliser sous les formes appropriées les comités d'hygiène, de sécurité et conditions de travail et de renforcer leurs pouvoirs et leurs moyens.

Pour le droit à la santé et à la retraite

La santé représente-t-elle d'abord un coût ou d'abord un droit fondamental ? À travers ce débat, présent dans le débat politique de cette campagne, se pose un choix de société. Peut-on penser faire des économies sur la santé et la retraite alors que tant de besoins fondamentaux restent à satisfaire et que les inégalités se développent ?

La Sécurité sociale qui couvre les besoins en matière de santé, de retraite, de politique familiale est un bien collectif fondé par essence sur la répartition des cotisations, la solidarité intergénérationnelle et la redistribution en fonction des besoins. Elle doit répondre aux nouvelles attentes, en particulier sur la

qualité de vie. Elle doit se développer sur les enjeux majeurs comme la prévention et l'autonomie. Elle est un atout déterminant pour la solidarité nationale.

En matière de retraite, les réformes successives participent d'une remise en cause fondamentale et systématique de nos régimes. Elles ont conduit à une baisse du niveau des pensions. Les services publics doivent demeurer le pivot des politiques de santé. Les besoins tant en matière de retraite que de santé ou de politique familiale nécessiteraient de consacrer une part plus importante des richesses créées à leur financement solidaire.

Hostile à la fiscalisation des ressources (CSG, TVA sociale...), la CGT se prononce en faveur d'une réforme de la contribution patronale prenant en compte la richesse créée par l'entreprise, ses choix de gestion en matière d'emploi. Pour redonner la parole aux assurés sociaux, la CGT revendique également que la gestion de la protection sociale s'appuie sur le choix des assurés sociaux, via l'élection de leurs représentants.

Pour une fiscalité plus juste

Baisser les impôts ou procéder à une réelle réforme fiscale ? Le débat est rouvert dans le cadre de la campagne électorale. Moins d'impôt, moins d'État, pour certains, des réformes fiscales encore à préciser pour d'autres. La CGT se prononce résolument pour un impôt plus juste, plus progressif, un impôt au service des solidarités, du développement économique et social.

La France est l'un des pays développés où la place des impôts progressifs (revenus, successions) est l'une des plus faibles. À l'inverse des choix qui visent encore à réduire cette progressivité, la CGT se prononce pour une réforme de l'impôt sur le revenu qui mette plus

d'égalité entre revenu du travail et revenu de la propriété. Cela passe par la remise en cause des niches fiscales et la mise à plat des multiples crédits et réductions d'impôts qui privilégient les revenus financiers et de la propriété.

L'impôt doit aussi être plus solidaire. C'est l'un des enjeux d'une réforme de la fiscalité locale. Des péréquations doivent être organisées entre territoires pauvres et riches, en particulier en direction des régions sinistrées par les restructurations et la désindustrialisation.

L'impôt doit être mis au service du développement économique et social. C'est l'un des enjeux de la nécessaire réforme de la taxe professionnelle ou de celle de l'impôt sur les sociétés. Elles doivent viser une plus grande efficacité économique et sociale. Pour lutter efficacement contre les menaces de dumping social en Europe, la CGT se prononce pour une harmonisation de la fiscalité des entreprises, indispensable à la construction d'un modèle social européen porteur de progrès social.

Pour des services publics de qualité

Les services publics, un coût pour la collectivité ou un atout pour répondre aux besoins ? La bataille fait rage entre les partisans du moins d'impôts, moins d'État et les candidats plus attachés à la défense et à la promotion des services publics. Les Français l'ont montré et continuent à intervalle régulier de le confirmer : ils plébiscitent les services publics à partir du moment où ses derniers répondent à leurs besoins et assurent les missions d'intérêt général en permettant l'accès pour tous aux droits humains fondamentaux (santé, éducation, logement, transport, communication...). Pour continuer de les assumer et répondre aux attentes – d'autant plus grandes que la précarité de la vie et le chômage sont importants –, ils ont toujours besoin d'évoluer, de se transformer. Les usagers doivent être associés, comme les associa-

tions, les personnels, les collectivités territoriales, au débat sur leur finalité. Les services publics se doivent d'anticiper leurs besoins et de se monter exemplaires en matière de gestion sociale et de respect de l'environnement.

La CGT exige l'arrêt des privatisations. Elle se mobilise avec la Confédération européenne des syndicats pour la définition d'un statut des services publics en Europe (*). Elle réclame un grand débat public national et une large consultation des citoyens sur les conditions permettant, d'améliorer, de reconquérir et de développer la place et le rôle des services publics.

(* **Signez la pétition sur www.etuc.org**

Pour une réelle démocratie sociale

Faut-il limiter le droit de grève, marginaliser les syndicats comme le propose le candidat de la majorité actuelle ou faut-il au contraire promouvoir la démocratie dans le domaine des relations sociales, de la représentativité syndicale et de la validation des accords collectifs ?

La négociation collective – dont sont issues les garanties sociales et les obligations liées au travail – doit être reconstruite comme un droit fondamental des salariés exercé par leurs syndicats en fonction de leur représentativité. Pour cela, la CGT propose :

– de reconnaître les syndicats – indépendants des employeurs et du patronat et respectant les valeurs républicaines – comme seules organisations aptes à représenter les salariés dans le dialogue social ;

– de donner aux salariés la pleine et entière maîtrise de la représentativité syndicale en faisant des élections professionnelles un droit ouvert à tous les salariés sans exclusive, qu'ils travaillent dans

de petites entreprises ou qu'ils soient en situation de précarité ;

– de démocratiser la négociation collective en conditionnant la validation de tout accord à la signature de syndicats représentant la majorité des salariés concernés ;

– de créer de nouvelles institutions représentatives du personnel au niveau des branches ou des bassins d'emploi pour les salariés des petites entreprises ;

– de garantir le droit de grève comme moyen d'expression démocratique des salariés ;

– d'abroger la loi de « prévention de la délinquance », dangereuse pour les libertés, la démocratie, la prévention et la sécurité dans la cité et au travail.

Pour renforcer la dimension sociale de l'Europe

Quelle finalité pour la construction européenne ? Après le rejet du Traité constitutionnel par les citoyens français et néerlandais, l'Europe a besoin d'un nouveau projet. Pour que la construction européenne retrouve de la crédibilité et suscite la confiance chez les salariés, elle doit se construire dans l'intérêt des citoyens, s'affirmer comme un moyen de régulation et de réorientation de la mondialisation et se fixer des objectifs clairs. Pour la CGT, l'Europe devrait concourir à un développement durable, assurer des droits fondamentaux et un emploi décent à tous, promouvoir des services publics de qualité permettant l'accès de chacun à la santé, l'éducation, l'énergie, les transports, le logement, l'information, la culture.

Pour atteindre ces objectifs et donner une dimension sociale à l'Europe, la CGT propose :

– de développer des politiques européennes en matière de sécurité de l'emploi, de salaires minima, de conditions

de travail et de droits syndicaux trans-européens ;

– d'élaborer une directive cadre donnant un statut aux services publics permettant à certaines activités (santé, transport, éducation, poste...) d'échapper aux règles de la concurrence ;

– de développer les négociations collectives pour déboucher sur des accords collectifs et des législations européennes – interprofessionnelles et sectorielles – qui élèvent le socle minimum de droits en Europe ;

– d'harmoniser la fiscalité et de promouvoir une véritable politique européenne en matière d'industrie et de recherche.

Pour un véritable développement durable

Si tous les candidats à l'élection présidentielle se sont emparés du thème du développement durable, le syndicalisme entend apporter un concours spécifique en plaçant l'homme au centre de ses réflexions. Face aux enjeux énergétiques et environnementaux auxquels l'humanité va être confrontée au cours du demi-siècle qui vient, la CGT propose trois axes de réflexions pour définir un nouveau modèle productif fondé sur le développement durable. Elle propose ainsi :

– un mode de développement plus économe en énergie et qui encourage le développement des énergies non productrices de CO² (solaire, hydraulique, éolienne et nucléaire) ;

– un mode de développement fondé sur l'économie de la connaissance dans lequel le développement de l'emploi stable, qualifié et bien payé sera la principale source de richesse ;

– un mode de développement prenant en compte toutes les interdépendances :